

Monsieur le Maire,

Le Collectif 3R est un regroupement d'associations qui propose un plan alternatif à la reconstruction de l'usine d'incinération des ordures ménagères d'Ivry. Nous en sommes membres. A ce titre, nous recevons sa lettre d'information, et dans la dernière nous lisons :

Du nouveau dans le tri des emballages plastiques

Le SYCTOM a modernisé ses centres de tri et aujourd'hui les Parisiens peuvent mettre dans les bacs jaune de recyclage TOUS les emballages plastiques (y compris les sacs plastiques, les barquettes, pots de yaourts, blisters, en plus des papiers-cartons et des emballages métalliques). De son petit nom savant cela s'appelle "l'extension des consignes de tri".

Ce que le SYCTOM nous avait caché, c'est que depuis le 1er janvier 2018, date à laquelle le centre de tri d'Ivry a été fermé, toutes les communes dont les recyclables étaient envoyés à Ivry sont maintenant dans le même cas: Ivry, Charenton, etc...

Que ce soit nous-mêmes, ou notre entourage, personne ne se souvient d'avoir vu passer cette information, ni de la part du SYCTOM, ni de VEOLIA, ni de la municipalité.

Si cette information est confirmée, elle nous semble d'importance, puisqu'il s'agit là d'une possibilité d'augmenter de façon significative le volume des déchets placés dans la poubelle jaune, et donc de diminuer d'autant ceux qui, placés dans la poubelle verte, iront en incinération. Sur le plan économique, il s'agit d'économies, et sur le plan environnemental, de réduction de la pollution de l'air.

C'est la raison pour laquelle, si tel est bien le cas, nous nous permettons de vous suggérer de faire diffuser l'information à la population de notre ville par les canaux dont vous disposez, notamment VNV et le site web de la ville.

Soyez assuré, Monsieur le Maire, de notre détermination à lutter contre les risques technologiques auxquels nous sommes confrontés.